

LYCEE PIERRE GILLES DE GENNES - ENCPB
SERVICE RESTAURATION

Le restaurant scolaire est accessible à tous de manière régulière ou occasionnelle. L'admission aux selfs implique le respect du Règlement intérieur. **Pour le paiement des repas, le service Intendance vous accueille tous les jours entre 8H et 12H30.**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : restauration@encpb.org

Les menus sont affichés chaque semaine à l'intendance, au niveau 4 et à l'entrée des restaurants.

INSCRIPTION et ACCÈS

L'inscription au restaurant scolaire se fait à l'aide :

- Du **badge donné à l'inscription** : il permet à son détenteur de gérer son compte au ticket (valable pour l'ensemble de la scolarité).
- d'une Attestation de Quotient Familial délivrée par la CAF. Les familles ne relevant pas du régime CAF ou qui n'ayant reçu aucun des justificatifs cités peuvent s'en procurer un via la Calculette mise à disposition par le Conseil régional d'Île-de-France sur [la page spéciale calculette de quotient familial](#).
(NB : les informations saisies ne sont pas stockées dans une base de données)

ATTENTION : SANS CES DOCUMENTS, LE LYCÉE APPLIQUE LE TARIF LE PLUS ÉLEVÉ !!!

Il est vivement recommandé de déposer un chèque de 50€ minimum, dès l'inscription administrative pour créditer son compte pour déjeuner dès l'ouverture des restaurants.

Le badge est personnel et ne doit pas être prêté. Il n'est pas possible d'inviter un autre convive avec son badge.

En cas de perte ou de dégradation, il est indispensable de le signaler et d'en acheter un nouveau au Service Intendance.

Le badge EST OBLIGATOIRE pour accéder au self. En cas d'oubli, il est possible de saisir le N° de badge sur l'écran tactile du distributeur de plateaux (mot de passe = date de naissance JJ/MM/AA).

Le restaurant est ouvert de **11h20 à 13h40**.

TARIFS et MODALITES DE PAIEMENT

Le prix payé par la famille pour chaque repas est modulé en fonction du Quotient Familial-Caisse d'allocations familiales, qui dépend des ressources de la famille (y compris les prestations familiales).

QUOTIENT FAMILIAL	≤183€	≤353€	≤518€	≤689€	≤874€	≤1078€	≤1333€	≤1689€	≤2388€	>2388€
TARIF PAR REPAS	1,54€	1,74€	1,94€	2,15€	2,35€	2,56€	2,76€	3,07€	3,58€	4,09€

Les repas sont payables, minimum 48H à l'avance et débités automatiquement sur le badge à **chaque passage** au restaurant.

Paiement par :

- Chèque (**de 50 euros à 300 euros maximum**) à l'ordre de l'ENCPB, avec indiqué au dos : N° de badge, nom et prénom ; *à déposer dans la boîte aux lettres de l'intendance*
- Espèces (**de 15 à 300 euros maximum**), au bureau de l'Intendance uniquement
- Carte Bancaire : des bornes automatiques sont installées dans le Hall (**15 euros minimum**).

AUCUNE AVANCE REPAS N'EST FAITE PAR LE LYCEE.

Le solde de fin d'année est automatiquement reporté sur l'année suivante.

Pour tout **remboursement**, la demande doit être formulée par écrit (N° du badge, le nom et le prénom). Demande accompagnée du badge et d'un RIB, au plus tard un mois après la date de départ. Aucun remboursement ne sera accepté à l'exception d'un départ en cours d'année ou en fin de scolarité.

AUX RESTAURANTS NIVEAUX 3 & 4

1 entrée à l'assiette ou au Salad'Bar (niveau 4 seulement)
1 plat chaud
1 fromage ou 1 laitage
1 dessert